

Toute l'année, économisons l'eau

Pourquoi ?

En Hérault, **95% de l'eau potable** vient des **nappes souterraines**.

Comme il ne pleut pas assez, les nappes souterraines ne se remplissent pas suffisamment.

L'Hérault est ainsi en **sécheresse depuis 2 ans**.

Notre beau département manquant d'eau, il est essentiel de préserver nos ressources, et ce pas seulement l'été, **mais toute l'année**.

« Face à ce défi, le Département de l'Hérault est aux côtés des citoyens, avec des actions concrètes partout sur le territoire. »

Kléber MESQUIDA,
Président du Département de l'Hérault

Comment ?

1 Chasser les fuites d'eau



→ Je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté, c'est qu'il y a une fuite.

2 Réutiliser l'eau



→ J'installe une bassine dans l'évier.

3 Se laver moins longtemps



→ Je coupe l'eau pendant le savonnage.

4 Arroser le matin et le soir



→ Je privilégie les essences locales.

5 Rester informé



→ Je m'abonne à l'alerte mail de vigieau.



Comment agit votre Département ?



Nous cherchons de nouvelles ressources en eau et protégeons celles qui existent.

L'Hérault est le seul département de France à avoir un service qui évalue et surveille le niveau des nappes souterraines.



Nous gérons des barrages (le barrage du Salagou à Clermont l'Hérault et le barrage des Olivettes à Vailhan), qui répondent à différents besoins : agriculture, réduction des inondations, tourisme, apport d'eau dans les rivières en période de sécheresse.



Nous accompagnons les différents acteurs du territoire.

Nous aidons les **communes** à chercher de l'eau, à gérer leur service d'eau potable et d'assainissement et les risques inondation.

Nous accompagnons les **professionnels du tourisme** et les **agriculteurs** dans leur transformation vers des pratiques économes en eau.



Nous aidons à protéger et renaturer les zones humides et les cours d'eau.

Les zones humides sont des lieux de rencontre entre l'eau et la terre. Elles fournissent de l'eau aux nappes souterraines et filtrent les polluants. C'est pourquoi le Département **agit avec ses partenaires** pour préserver ces milieux si utiles et menacés.



Nous menons des programmes innovants pour économiser l'eau :

de la téléréleve pour prévenir les fuites, de la récupération d'eau de pluie sur nos bâtiments pour des usages ne nécessitant pas de l'eau potable comme les WC de la maison départementale des sports par exemple.

Direction de la Communication du Département de l'Hérault | février 2024
Ne pas jeter sur la voie publique

